

MOURIR DANS LA DIGNITÉ

LES SOINS DE FIN DE VIE

Présenté par :



TABLE DE CONCERTATION
des *aînés* et des *retraités*
DE LA MAURICIE

En collaboration avec le Regroupement
des AQDR de la Mauricie

Jeudi 18 juin 2015
à L'Hippodrome de
Trois-Rivières

10 h : Accueil et café

10 h 30 : Conférence

12 h : Dîner

Coût : 10 \$ (incluant le dîner)

Paiement et inscriptions **avant**

le 12 juin 2015 (les inscriptions
reçues après cette date seront refusées)

Paiement par chèque seulement émis au
nom de : **Table des aînés de la Mauricie**
Poster à l'adresse suivante :

TABLE DES AÎNÉS DE LA MAURICIE

402, rue Latreille

Trois-Rivières (Québec) G8T 3G6

Informations supplémentaires :

Mme Ghislaine Larivière 819 374-9832

Courriel : ghislariviere@videotron.ca

<http://www.tabledesainesdelamauricie.com/>

Important : Il est à noter que les frais reliés à l'inscription **ne sont pas remboursables** ni transférables à une conférence ultérieure. Dans l'éventualité où vous ne pouvez pas vous présenter, il vous est possible de vendre ou donner votre place à une personne de votre choix.

Invitation à une conférence de
madame Véronique Hivon,
députée de Joliette.

Instigatrice et vice-présidente de la *Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité*, alors qu'elle était députée de l'opposition, madame Véronique Hivon fut chargée de piloter le projet de loi sur les soins de fin de vie, lequel fut adopté par l'Assemblée nationale le 5 juin 2014.

Lors de cette conférence, madame Hivon nous expliquera les grands chapitres de cette loi, qui se définit comme une approche équilibrée et responsable afin de favoriser de meilleures fins de vie.

En partenariat avec

